



L'art oratoire, écrire et prononcer un discours

publié le 16/02/2019

Descriptif :

Dans le cadre de l'enseignement d'exploration Littérature et Société en classe de 2nde, les élèves ont découvert les codes de l'art oratoire afin d'écrire et prononcer un discours rhétorique sur le thème de leur choix.

Sommaire :

- Contexte
- Objectifs
- Déroulement
- Bilan

● Contexte

L'enseignement d'exploration Littérature et société est proposé aux élèves de 2nde et s'articule autour de 6 domaines (voir le [BO n°4 du 29 avril 2010](#)). Il permet entre autres de « renforcer l'attractivité de la voie littéraire » en favorisant « l'acquisition et l'exercice de certaines compétences propres aux études littéraires » : rechercher, hiérarchiser, exploiter et synthétiser l'information, communiquer sous des formes diverses à l'écrit et à l'oral, argumenter, convaincre... Il permet également d'« engager des partenariats permettant une découverte des formations et champs professionnels ».

L'horaire est de 1h30 par semaine. Mais dans la réalité les élèves ont un créneau de 2 heures depuis septembre jusqu'aux vacances de printemps.

Les élèves ayant désormais une épreuve finale orale au baccalauréat, cela paraît pertinent de travailler avec eux le thème relatif à l'**art oratoire** : « Paroles publiques, de l'agora aux forums de la toile ».

● Objectifs

- ▶ comprendre les procédés de l'art oratoire
- ▶ rechercher des informations sur un sujet et rédiger une bibliographie
- ▶ écrire et prononcer un discours
- ▶ rencontrer des professionnels de l'art oratoire

● Déroulement

○ Comprendre les procédés de l'art oratoire :



- Analyse d'extraits de discours célèbres afin de découvrir les codes et les procédés d'écriture : l'appel de l'abbé Pierre prononcé sur Radio-Luxembourg le 1er février 1954, le *Discours sur la misère* prononcé par Victor Hugo devant l'assemblée législative le 9 juillet 1849 et le *Discours à l'assemblée nationale* de Simone Veil le 26 novembre 1974
- Lecture d'une fiche présentant l'art oratoire : un peu d'histoire, les types de discours, l'attitude de l'orateur et les différentes étapes de la rédaction d'un plaidoyer

○ Ecriture du discours :

- Choix du sujet par les élèves organisés en groupes
- Recherche d'arguments et d'exemples pouvant étayer leurs idées (l'invention)
- Ecriture progressive de leur discours : d'abord un plan détaillé (la disposition) avec introduction (l'exorde), exposition des faits (la narration), arguments (la confirmation), réponse aux contre-arguments éventuels (la récapitulation) et conclusion (la péroraison), puis une écriture plus précise (l'élocution) qui utilise les codes et procédés vus précédemment, jusqu'à atteindre un discours cohérent et bien argumenté



○ Préparation de l'oral :

- Série d'exercices pour travailler la diction, la prononciation, la gestuelle, la tenue du corps...
- Entraînement à la mémorisation du discours : distribution de la parole, annotation, expression ...
- Rencontre d'un avocat qui a expliqué son travail, comment il compose ses discours
- Visite au tribunal afin d'assister à une audience publique : les affaires traitées par la justice ont permis aux élèves d'entendre des discours de qualité, ceux du procureur général, des avocats de la partie civile et de la défense, chacun respectant les procédés de l'art rhétorique mais avec des buts différents permettant de comprendre le rôle de ces personnes lors d'un procès

● Bilan

- Les élèves se sont beaucoup investis pour défendre leur thèse, ils se sont bien pris au jeu de l'écriture et de la prononciation de leur plaidoyer et ont beaucoup apprécié les rencontres de professionnels.
- Ils ne sont pas évalués par des notes mais par une appréciation sur le bulletin essentiellement centrée sur la qualité de leur investissement et de leur discours.